



COMMUNIQUE N°04/18 - PM/CICG-FEV 2018

CONFERENCE DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE IVOIRIEN AMADOU GON COULIBALY

Abidjan le 14 Février 2018

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les journalistes de la presse nationale et internationale ;
Mesdames et Messieurs les membres des organisations professionnelles et de la société civile ;
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je retrouve les acteurs des médias nationaux et internationaux cet après-midi, à l'occasion de cette conférence de presse.

La rencontre de ce jour vise, d'une part, à informer et sensibiliser nos concitoyens sur l'ensemble des actions réalisées par le Gouvernement, puis de les rassurer quant aux perspectives à venir.

Il s'agit pour nous, dans l'esprit d'ouverture et de transparence instauré par le Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, d'entretenir un dialogue constructif avec nos concitoyens.

Mon objectif aujourd'hui, est de présenter aux Ivoiriennes et aux Ivoiriens, à travers vous, hommes et femmes de média, sur la base de nos acquis en matière de paix et de sécurité. Les efforts déployés par le Gouvernement pour répondre à leurs préoccupations et à leurs attentes, en matière de progrès économique et de bien-être social.

A ce titre, j'ai noté également quelques critiques et inquiétudes de nos concitoyens sur lesquels je voudrais m'arrêter ; car en tant que Chef du Gouvernement, les préoccupations des Ivoiriens sont les miennes.

Je veux y accorder toute mon attention, en vue d'y apporter quelques éléments de réponses.

Ainsi, avant nos échanges, que je souhaite fructueux, mon propos liminaire s'articulera autour de trois (3) points essentiels :

Tout d'abord, les sujets qui ont marqué l'actualité au cours de ces dernières semaines, notamment l'annexe fiscale, le budget de l'Etat, l'endettement, la gouvernance, le renouvellement du parc automobile et la limitation d'âge de véhicules d'occasion importés.

Ensuite, nous évoquerons, l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens

Et, enfin, nous aborderons l'emploi, notamment des jeunes.

Mesdames et Messieurs,
Chers amis des médias,

Tout d'abord, l'annexe fiscale :

A ce propos, je voudrais souligner que le Gouvernement, depuis sa mise en place en janvier 2017, a toujours privilégié le dialogue face aux revendications de nos concitoyens.

Depuis ces dernières années, le Gouvernement s'efforce de faire du processus d'élaboration de l'annexe fiscale un cadre d'échanges avec le secteur privé afin d'améliorer sa compétitivité, tout en recherchant à travers des mesures spécifiques l'optimisation du rendement de notre système fiscal.

C'est dans ce cadre que le dialogue sur l'annexe fiscale 2018 a été de nouveau abordé.

Ce dialogue a permis d'aboutir à des solutions consensuelles basées sur des compromis concédés par les deux parties.

Ainsi, la version amendée de l'annexe fiscale 2018 a été adoptée ce jour en Conseil des Ministres par ordonnance, et rentrera en vigueur dès demain, jeudi 15 février 2018.

Le Gouvernement et le secteur privé continueront à travailler et à chercher ensemble des mesures privilégiant l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre la contrebande sur certains produits, notamment le tabac et les boissons alcoolisées. Nous poursuivrons ensemble nos efforts.

Nous avons conscience de la nécessité de maintenir la sécurité, la paix sociale et le progrès économique, si durement acquis avec l'avènement, à la magistrature suprême en mai 2011, du Président de la République, SEM Alassane Ouattara.

Je voudrais souligner que, tant que cela sera nécessaire, le Gouvernement persistera dans le dialogue avec TOUS nos concitoyens.

Je voudrais aborder à présent la question du budget de l'Etat.

J'entends dire que le budget de l'Etat de Côte d'Ivoire, serait entièrement alimenté par des apports extérieurs, notamment un appui budgétaire de la France qui aurait servi au paiement des salaires des fonctionnaires.

Cela est une énormité ! Et je vais vous expliquer !

Je voudrais que vous regardiez avec moi ce tableau projeté derrière moi.

Vous pouvez observer que le niveau de nos ressources intérieures s'élève à 3227,8 milliards de FCFA en 2017, couvrant nos dépenses salariales, de fonctionnement et d'investissement sur ressources propres.

Les ressources de l'Etat de Côte d'Ivoire, sont donc largement suffisantes pour permettre au Gouvernement de faire face, lui-même, au paiement des salaires de nos fonctionnaires dont le montant s'est élevé à 1512 milliards de FCFA en 2017.

Dans ce même registre, je voudrais revenir sur la question de l'endettement.

Je voudrais rassurer tous les Ivoiriens sur la politique d'endettement de la Côte d'Ivoire.

En effet, avec un taux d'endettement de 42,1% en 2016, contre 57,4% pour le Sénégal, 54,4% pour le Kenya et 72,4% pour le Ghana, notre pays demeure bien en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 70%. Les chiffres provisoires de notre endettement ressortent à 42,8% du PIB en 2017.

Aussi, le grand succès enregistré par les différents eurobonds et les taux relativement bas obtenus sur les marchés internationaux, constituent un signal positif pour la révision à la baisse, à moyen terme, des coûts sur notre marché financier sous-régional.

Nos concitoyens peuvent donc être rassurés de la bonne gestion de notre endettement et de l'intérêt que porte le Gouvernement au bien être actuel et futur des Ivoiriens.

Un autre sujet d'actualité concerne la Gouvernance, et plus particulièrement la lutte contre la corruption.

Dans ce domaine, d'importantes réformes ont été mises en œuvre et se renforcent constamment pour lutter efficacement contre la corruption. Je voudrais en citer quelques-unes :

- La mise en place de la Cour des Comptes qui permet de renforcer le contrôle de la gestion des finances publiques ;
- La mise en place de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, avec le démarrage effectif des déclarations de patrimoines des hauts cadres et personnalités de l'Etat.
- la mise en place du Tribunal de Commerce d'Abidjan et l'installation très prochaine de la Cour d'Appel de Commerce, ainsi que l'ouverture de nouveaux tribunaux de commerce à l'intérieur du pays.

Ces réformes ont permis à notre pays d'améliorer ses performances dans de nombreux classements internationaux de bonne gouvernance, notamment le Millenium Challenge Corporation (MCC), le Open Gouvernement Partnership (OGP), l'Evaluation des Politiques Publiques et des Institutions de la Banque mondiale (CPIA), les Indicateurs Moh Ibrahim, ainsi que ceux des agences de notation.

Toutefois, le Gouvernement reste, conscient qu'il doit renforcer ses efforts dans ce domaine, en recherchant constamment l'efficacité des dispositifs institutionnels et opérationnels mis en place.

A cet égard, j'ai effectué une visite le 12 janvier dernier à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, afin de marquer la ferme volonté du Gouvernement d'accompagner cette Institution dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption, assortie d'un dispositif de sanctions.

Enfin, et dernier sujet sur lequel je voudrais revenir avant de passer au bilan et aux perspectives.

Il concerne le renouvellement du parc automobile et la limitation d'âge des véhicules d'occasion importés.

S'agissant du renouvellement du parc automobile, contrairement à ce qui se raconte, je veux insister sur le fait que le Gouvernement ne prévoit pas de remplacement obligatoire et systématique de tous les véhicules, notamment, ceux affectés au transport public de voyageurs et de marchandises, parmi lesquels les « gbaka ».

Le Ministre des Transports a récemment porté un démenti aux allégations contraires, maintes fois reprises par la presse.

Il s'agit plutôt d'une adhésion volontaire des acteurs du transport routier. A ce titre, les entreprises de transport routier désireuses d'adhérer à ce programme, sont invitées à prendre attache avec le Fonds de Développement du Transport Routier (FDTR).

Pour ce qui est de la limitation de l'âge des véhicules d'occasion importés, il faut comprendre qu'il s'agit d'une réforme qui a pour objectif d'assurer à nos concitoyens, le confort et la sécurité, au cours de leurs déplacements et de renforcer ainsi la lutte contre l'insécurité routière et les accidents.

L'objectif est de permettre également de développer un marché intérieur pour le montage de véhicules, en vue de créer des emplois directs et indirects.

Cette démarche a d'ailleurs été entreprise par de nombreux pays de la sous-région.

Par ailleurs, le ministre des Transports prendra les dispositions nécessaires afin de faire appliquer les démarches d'accompagnement prévues dans ce sens.

**Mesdames et Messieurs,
Chers amis des médias,**

Nous allons à présent, aborder la deuxième partie de mon propos liminaire. Lors de son adresse à la Nation le 31 décembre 2017, le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, a fait le bilan détaillé de la première année d'exercice des Institutions de la Troisième République. Il a aussi, donné

les lignes directrices des perspectives pour 2018 et celles des années à venir. Conformément à ces orientations, Le Gouvernement s'est donc engagé, à l'issue du Séminaire Gouvernemental du 15 janvier 2018 sur le Programme d'Actions Prioritaires 2018, à renforcer son action, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, avec un accent particulier sur la question de l'emploi.

Concernant l'amélioration des conditions de vie des populations, d'importants projets ont été mis en œuvre et les efforts seront poursuivis au niveau des infrastructures et des services sociaux de base.

Ce sera le cas dans le secteur de la santé, après la livraison de plusieurs centres hospitaliers à Abidjan et à l'intérieur du pays en 2017, notamment, le CHU d'Angré et le Premier Centre d'Oncologie et de Radiothérapie de Côte d'Ivoire. Le Gouvernement a adopté un large programme de renforcement des infrastructures hospitalières à l'échelle nationale, d'un coût de plus de 577 milliards de FCFA. Ce programme sera exécuté sur les trois années à venir et permettra de rehausser l'offre ainsi que la qualité des soins proposés à nos concitoyens. La première tranche de ce programme a été lancée le 16 janvier 2018 à Yopougon et concerne la réhabilitation, l'équipement et la maintenance de huit (8) hôpitaux généraux. Les nouvelles tranches de ce programme démarreront en juillet 2018.

Dans le secteur de la protection sociale, après la réhabilitation de neuf centres de santé universitaire et le lancement de la phase pilote de la Couverture Maladie Universelle (CMU) en avril 2017 pour une population cible de 150 000 étudiants, la finalisation des travaux de réhabilitation des principaux centres de santé nationaux permettra de garantir un niveau de service raisonnable aux patients pris en charge par la CMU dès la fin de la phase pilote. La CMU sera généralisée en 2019.

Un autre chantier important de la politique du Gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie des populations est celui de l'accès à l'eau potable et à l'électricité.

Dans le domaine de l'eau potable, Les travaux engagés à Abidjan, par le Gouvernement depuis 2012, ont permis de régler, à ce jour, la question de la disponibilité en eau potable. Mais, je sais que dans des quartiers comme Abobo, Yopougon, etc... il se pose encore des problèmes d'approvisionnement pour des raisons de vétusté du réseau de distribution et de nécessité d'extension dudit réseau. Des efforts additionnels sont donc en cours. Soyez assurés, ils permettront de résoudre la question du stockage, ainsi que celle de la distribution d'eau de qualité à tous les Abidjanais par la réhabilitation, la rénovation et l'extension du réseau de distribution.

Un accent particulier sera mis sur l'approvisionnement des villes et des localités de l'intérieur pour couvrir, à terme, les besoins de toute la population.

En matière d'électricité, 4 639 localités sur les 8 513, au total, ont été couvertes en 2017.

Notre engagement dans ce secteur sera de finaliser l'électrification de tous les villages de plus de 500 habitants, au plus tard en 2019, avec une masse critique pour 2018.

Dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie, le Gouvernement a engagé en 2017 le contrôle du prix de certains produits de grande consommation (riz, huile, tomates...) et procédé à la restructuration des organes de surveillance. Ce dispositif a porté ses fruits et a permis une baisse majeure de 9% des prix des denrées essentielles.

Il sera renforcé, d'une part, par le marquage systématique des prix plafonds sur

les emballages des produits de grande consommation et, d'autre part, par l'accompagnement de la mise en place effective du projet communautaire de création de la Bourse régionale des produits vivriers.

Dans le secteur du logement, je me félicite de la réalisation et de la livraison sur l'année 2017 de 4.702 logements du Programme Présidentiel de Logements Sociaux. Le Gouvernement accélèrera le rythme de réalisation et de livraison des logements afin d'offrir un toit à chaque Ivoirien. Plus de 10.000 logements devraient être livrés en 2018.

Dans le secteur des transports, Après l'acquisition de 500 bus pour renforcer le parc de la SOTRA et le lancement de l'exploitation des sociétés privés de transport lagunaire en 2017, le Gouvernement renforcera ce dispositif par la livraison prochaine de 500 nouveaux bus cette année. A moyen terme, la réalisation de la ligne 1 du Métro d'Abidjan, dont les travaux ont été lancés fin novembre dernier, constitue la voie pour la résolution complète de difficultés de transport des Abidjanais.

Le Gouvernement travaille également à la réalisation de la ligne 2 du métro reliant Yopougon à Bingerville, en passant par Cocody.

Mesdames, Messieurs, l'une des autres priorités du gouvernement concerne spécifiquement la question de l'emploi, notamment celui des jeunes.

Les efforts du Gouvernement dans ce domaine visent notamment à accélérer la transformation structurelle de l'économie. Il s'agira d'attirer des investissements dans les secteurs porteurs, de densifier le tissu industriel national, de constituer une main-d'œuvre nationale compétente, en vue de soutenir l'émergence de champions nationaux et ainsi, favoriser la création d'emplois pour nos jeunes.

Il s'agit également pour le Gouvernement de :

1. poursuivre les réformes structurelles et sectorielles nécessaires à l'amélioration de l'environnement des affaires ;
2. réaliser les Investissements dans les infrastructures économiques afin d'améliorer la compétitivité globale de notre économie ;
3. promouvoir la transformation locale de nos matières premières agricoles ; et
4. procéder à l'éducation et à la formation technique et professionnelle des jeunes.

A cet égard, les travaux en cours de révision du code des investissements mettent un accent singulier sur le concept de contenu local. Il vise notamment, la création locale de richesse, d'emplois et le transfert de technologie à travers la collaboration entre les entreprises internationales et locales, dans le cadre de la mise en œuvre de projet d'envergure.

C'est le cas du projet du Métro d'Abidjan où plus d'1/3 du projet pourra être exécuté par les entreprises locales, d'où de nombreux emplois pour nos jeunes.

Toujours dans le secteur des transports, plus de 10 000 emplois sont attendus à la fin des travaux d'agrandissement du port de San Pedro, qui devront connaître un début de réalisation cette année avec plus de 350 milliards de FCFA d'investissement.

Il en est de même pour les infrastructures routières, où les nombreux projets structurants qui seront lancés permettront de créer des emplois pour notre jeunesse. Il s'agit notamment du 4ème Pont, des 3 échangeurs sur le Boulevard Mitterrand, de la Réhabilitation du Pont Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, du prolongement de l'Autoroute du Nord, sections Yamoussoukro-Tiébissou et Tiébissou-Bouaké, etc.

Dans le domaine de la transformation locale de nos matières premières, notamment l'anacarde et le cacao, les mesures en cours de mise en œuvre permettront un développement rapide d'une industrie locale et par conséquent la création d'emplois stables et de qualité.

Pour l'anacarde, les mesures prises par le Gouvernement et le projet d'appui à la compétitivité de la filière financé par la Banque mondiale (financement Bird Enclaves), d'un montant de 200 millions de dollars US environ, soit 100 milliards FCFA, permettront d'accompagner l'installation de nombreux transformateurs, générant ainsi plus de 100.000 emplois dans les zones de production.

Pour le cacao, les conventions déjà conclues sur cinq ans avec huit (8) industriels pour la transformation du cacao, devraient permettre de passer d'une capacité cumulée de 566.000 tonnes à 820.312 tonnes à terme, avec un impact important sur le niveau d'emplois directs et indirects générés.

Tous ces projets sont soutenus par un programme de renforcement des compétences, basé sur la construction de 18 établissements Techniques et Professionnelles et la réhabilitation de 23 anciens établissements.

Ce programme sera exécuté selon les priorités du secteur privé, en vue d'assurer l'adéquation formation-emploi des futurs diplômés pour faciliter leur insertion.

Par ailleurs, en vue d'avoir une jeunesse bien formée, le gouvernement a procédé à l'ouverture de l'Université de Man en 2017, et aux travaux de réhabilitation et d'extension des Universités de Daloa et de Korhogo.

Les travaux de la future Université de Bondoukou démarreront en 2018.

Le bouclage du financement de l'Université de San Pedro est en cours, pour un démarrage des travaux en 2018. Tout ceci nous permettra d'être ainsi conforme à l'engagement de S.E.M le Président de la République de construire cinq (5) nouvelles universités.

En outre, conformément aux dispositions du code du travail de 2015, des textes seront pris pour encadrer l'insertion des personnes en difficulté d'accès à l'emploi, notamment, par manque de formation et dont l'âge serait trop avancé. Il s'agit du décret relatif aux chantiers-écoles qui permettra de mettre en situation de travail les populations cibles, avec à terme la délivrance d'une attestation de qualification professionnelle.

Par ailleurs, le renforcement de notre coopération avec des partenaires tels que la Chine ou l'Inde vise à la création de nouveaux emplois, en favorisant la délocalisation des entreprises originaires de ces pays vers la Côte d'Ivoire, notamment dans les secteurs du textile, du montage électronique et de l'industrie pharmaceutique.

***Mesdames et Messieurs,
Chers amis de la Presse,***

Comme vous pouvez le constater, la Côte d'Ivoire, se positionne aujourd'hui, tant par ses réalisations que par ses perspectives de développement, à un niveau salué par la Communauté internationale, grâce à la vision du Président de la République et à son leadership éclairé.

Au cours de son premier mandat, le Président de la République a orienté l'action du Gouvernement sur la consolidation de la paix, le redressement et la relance de notre économie.

Sur la base de ces acquis, nos efforts se concentrent maintenant sur le maintien d'une dynamique économique forte, la question de la redistribution de la richesse ainsi que l'émergence de l'Ivoirien Nouveau pour inviter toutes et tous à privilégier l'intérêt général, notamment dans l'exercice de l'action politique et administrative.

Cette orientation traduit bien la volonté du Président de la République de faire davantage pour le bien-être de nos populations, tout en assurant la promotion des valeurs citoyennes, morales et humaines, socles de tout développement personnel et collectif.

Il revient maintenant à chaque Ivoirien de faire la différence, en adoptant ce concept, qui renvoie au travail acharné, à la discipline, à l'équité, à la probité et au respect de l'autre et des institutions de l'Etat.

Pour sa part, le Gouvernement s'engage à se conformer à cette nouvelle orientation, afin de se mettre au service des populations pour leur bien-être et leur plein épanouissement.

Avant d'ouvrir nos débats, que je voudrais féconds, il convient de retenir que notre pays a les potentialités économiques nécessaires pour maintenir une dynamique de croissance forte et durable. Cela est confirmé par les institutions de Bretton Woods et les études réalisées par des instances internationales, notamment l'OCDE.

Les efforts déployés pour améliorer la gouvernance et la gestion des finances publiques sont aujourd'hui reconnus de tous, octroyant une forte crédibilité à notre pays sur les marchés financiers régionaux et internationaux, comme en témoigne le succès de nos différentes émissions souveraines.

Notre pays bénéficie également d'un capital humain dont la qualité nous a toujours permis de faire la différence. Nous continuerons d'investir lourdement dans ce domaine afin de maintenir et d'améliorer davantage nos acquis.

Toutes ses potentialités sont adossées à une vision claire du Président de la République que le Gouvernement s'attèle à mettre en œuvre pour transformer profondément la société ivoirienne, tout en améliorant le bien-être des Ivoiriens.

Je vous remercie pour votre aimable attention, et ouvre sur ces mots nos échanges.